



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

1 277 490 \$ EN APPUI À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Lévis, le 29 octobre 2013. – Le vice-président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) et maire de Thetford Mines, M. Luc Berthold, le secrétaire-trésorier du Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, M. Francis Paré, le président de la Table éducation de la région de la Chaudière-Appalaches (TÉCA), M. Camil Turmel, et le président des Partenaires de la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA), M. Normand Lessard, en présence des partenaires de la région, ont annoncé la signature de l'*Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches*.

« L'Entente constitue un outil efficace pour sensibiliser des acteurs sur des enjeux et des impacts du décrochage scolaire sur la vie des jeunes ainsi que sur la vitalité socioéconomique de la région. La mobilisation de centaines d'acteurs provenant des milieux de l'éducation, de l'emploi, de la santé, du municipal, du communautaire et du monde des affaires autour de plans d'action structurants est un incontournable pour améliorer la réussite éducative », a tenu à préciser M. Luc Berthold.

Soulignons que cette entente vise à augmenter la diplomation et la qualification des jeunes sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. Cette initiative permet également de poursuivre les efforts collectifs pour accentuer l'intérêt des jeunes envers les carrières scientifiques et technologiques. De plus, pour consolider l'expertise régionale et locale, les partenaires pourront compter sur la recherche et le transfert de connaissances pour documenter les problématiques et les pratiques exemplaires.

« Le FJRCA favorise la concertation entre les partenaires jeunesse et la représentation des jeunes afin qu'ils puissent contribuer activement au développement social, culturel et économique de la région. C'est par la mise en place d'actions collectives et multisectorielles que nous pourrons développer une culture de réussite éducative et globale des jeunes adultes » a exprimé M. Francis Paré.

En misant sur l'accroissement de la persévérance scolaire, la réussite éducative, la diplomation et la qualification, en vue d'assurer l'insertion et l'intégration sociales des jeunes et des adultes dans la région de la Chaudière-Appalaches, et ce, tout en poursuivant le développement, dans la région, d'une culture de réussite éducative globale des jeunes et des adultes, en association avec les partenaires culturels, économiques, politiques, éducatifs et sociaux, les partenaires ont souhaité que la coordination de l'Entente soit confiée aux PRÉCA.

« À titre de mandataire de l'Entente spécifique, PRÉCA est fier d'être l'instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches. Par la mise en œuvre d'actions locales et régionales, collectives et multisectorielles, PRÉCA vise à augmenter le taux de diplomation et l'éveil à la science et à la technologie. Le partenariat avec les organismes de la région et *Réunir réussit* permettra la réalisation de notre plan d'action » a indiqué M. Normand Lessard.

De son côté, la TÉCA a pour mandat de renforcer le rôle de l'éducation pour devenir un fer de lance du développement social, économique et culturel dans la région ainsi que de favoriser la collaboration, la concertation et la complémentarité entre les différents ordres d'enseignement et entre les organismes ou

institutions dédiés à l'éducation ou concernés par les questions d'éducation, de formation et de qualification.

« La Table Éducation de la région de la Chaudière-Appalaches saura être un partenaire actif et diligent dans la mise en œuvre des actions qui seront proposées par le comité de gestion de l'entente. La région, ses institutions, ses citoyens et les personnes en formation en seront tous gagnants », a ajouté le président de la TÉCA, M. Camil Turmel.

La région de la Chaudière-Appalaches présente un taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des jeunes en formation générale inférieur à la moyenne de l'ensemble du Québec, et se positionne donc avantageusement en cette matière. Cependant, un grand nombre d'intervenants s'entendent pour affirmer qu'il faut encore améliorer ce taux qui, en 2010-2011, s'élevait à 13,6 % pour les élèves des écoles publiques de la région de la Chaudière-Appalaches, alors que pour l'ensemble du réseau des écoles publiques du Québec, il se chiffrait à 18,6 %. Par ailleurs, on constate que pour la même période, 17,2 % des garçons et 10,3 % des filles abandonnaient leurs études secondaires en Chaudière-Appalaches.¹

Ce partenariat régional représentant un investissement de 1 277 490 \$ sur une période de cinq ans, regroupe la CRÉ de la Chaudière-Appalaches (294 000 \$), les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, ainsi que de l'Éducation, du Loisir et du Sport (381 000 \$), le FJRC (250 000 \$), les commissions scolaires des Navigateurs, de la Côte-du-Sud, de la Beauce-Etchemin, des Appalaches, central Québec (247 960 \$), l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (50 000 \$), les CÉGEPS de Beauce-Appalaches, de Lévis-Lauzon, de Thetford, de La Pocatière - Centre d'étude collégial de Montmagny (23 180 \$), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (19 200 \$), et finalement le milieu universitaire, soit l'Université du Québec à Rimouski, la Corporation des services universitaires des Appalaches et Université Laval (12 150 \$).

À propos de la CRÉ

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Source : Sylvie Fortin
Conseillère en communication
418 248.8488 poste 138
sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Information : Laurent Lampron
Directeur général
418 248.8488

¹MELS, Indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilations spéciales, Bianca Clervoix, données non publiées, novembre 2012

Partenaires

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie
Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Commission scolaire central Québec
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire des Navigateurs
CÉGEP de Beauce-Appalaches
CÉGEP de Lévis-Lauzon
CÉGEP de Thetford
CÉGEP de La Pocatière (Centre d'étude collégial de Montmagny)

Université du Québec à Rimouski
Corporation des services universitaires des Appalaches
Université Laval
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud
Carrefour jeunesse-emploi de Bellechasse
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet
Carrefour jeunesse-emploi des Etchemins
Carrefour jeunesse-emploi des Chutes-de-la-Chaudière
Carrefour jeunesse-emploi Desjardins
Partenaires de la réussite éducative en Chaudière-Appalaches
Table éducation de la région de la Chaudière-Appalaches